

Les migrations résidentielles portent la croissance démographique de la Lozère

Pascale MARASOVIC - INSEE

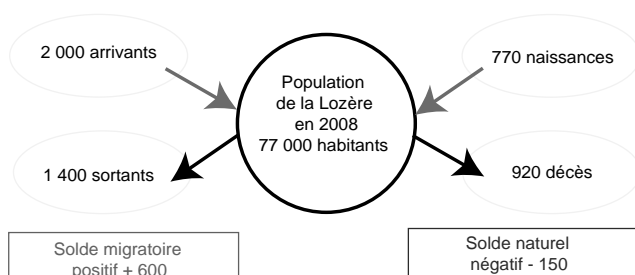
Entre 2003 et 2008, la Lozère a accueilli chaque année 2 000 nouveaux résidents. Sans migrations, le département perdrait des habitants alors que la population croît désormais à un rythme de + 0,5 % par an. Venant principalement des départements limitrophes, les nouveaux arrivants en Lozère s'installent dans les communes les plus importantes où les secteurs d'activités tels que l'administration publique, la santé ou l'éducation sont présents. Comme pour les autres départements de la région, l'emploi est un facteur important de mobilité résidentielle en Lozère : un arrivant dans le département sur deux est en emploi, dont deux sur trois en emploi sans limite de durée. Ces nouveaux arrivants vivent à part égale seuls ou en couple et sont plus jeunes que la population lozérienne. A l'horizon 2040, les migrations n'empêcheront pas la poursuite du vieillissement de la population lozérienne.

La population augmente depuis 20 ans grâce aux migrations et cela devrait durer

Après avoir baissé de moitié en un siècle, la population de la Lozère augmente à nouveau depuis 20 ans. Son rythme de croissance s'est accéléré au cours des dix dernières années. Entre 1990 et 1999, le taux de croissance est relativement faible, + 0,1 % par an, puis se renforce entre 1999 et 2008, pour atteindre + 0,5 % en moyenne annuelle. Cette dernière augmentation de population est principalement le fait d'un solde migratoire positif (+ 0,7 % de la population) alors que le solde naturel (nombre de naissances - nombre de décès) est négatif (- 0,2 % de la population).

Entre 2003 et 2008, le solde naturel du département est négatif, de - 150 personnes par an en moyenne (graphique 1). L'apport positif des migrations de + 600 personnes en moyenne annuelle permet une croissance continue. Sans les migrations résidentielles, la Lozère perdrait des habitants.

Graph. 1 - Évolution démographique annuelle moyenne entre 2003 et 2008
Un gain annuel de + 450 personnes



Source : Insee, Recensement de la population 2008

Les nouveaux arrivants : un enjeu pour le département

Dans le cadre de Lozère 2007/2013, le Conseil général fait de la politique d'accueil une de ses priorités : maintien et accueil de population, actions en faveur de la démographie médicale. En effet, la population de la Lozère est vieillissante et chaque année, il meurt plus de lozériens qu'il n'en naît. Dans un département qui a vu sa population baisser de moitié avant de se redresser dans les vingt dernières années, la question du dynamisme de son territoire semble liée au dynamisme démographique, en particulier migratoire, en s'appuyant sur l'accueil de nouveaux habitants.

Avec le soutien de la Datar, un réseau labélisé « Accueil des nouvelles populations » piloté par le Conseil général a vu le jour depuis novembre 2011. Ses objectifs sont d'offrir aux porteurs de projets désireux s'installer en Lozère, un accompagnement personnalisé, de créer des observatoires dans le domaine du logement et des services pour rendre l'offre du territoire plus visible, de mettre en place d'un réseau de télécentres ruraux pour offrir de nouvelles méthodes de travail aux citoyens et aux nouveaux arrivants.

Pour mettre en place des politiques adaptées, il est primordial de connaître ces nouveaux arrivants, de savoir quelles sont leurs activités et ce qu'ils cherchent. Pour répondre à ces questions, le Conseil général s'est associé à l'Insee pour analyser le profil des 10 000 personnes qui se sont installées en Lozère entre 2003 et 2008. Cette étude apporte ainsi des réponses précises sur les caractéristiques des nouveaux arrivants, permettant au Conseil général d'orienter et de cibler ses politiques publiques pour son projet Lozère 2020.

Le rythme de croissance entre 1999 et 2008 devrait se prolonger, voire s'amplifier, selon les dernières projections de population (cf. encadré méthodologique). L'excédent migratoire devrait augmenter grâce aux arrivées plus nombreuses de personnes en provenance du Gard et de l'Hérault, alors que le déficit naturel se creuserait. A l'horizon 2040, le taux de croissance annuel serait alors compris entre + 0,4 % et + 0,8 %, selon les hypothèses de projections de populations considérées (graphique 2). Si les comportements démographiques se poursuivaient, le taux de croissance serait de + 0,6 %. La population de la Lozère atteindrait 94 000 personnes, soit un gain de + 17 000 habitants en près de 30 ans.

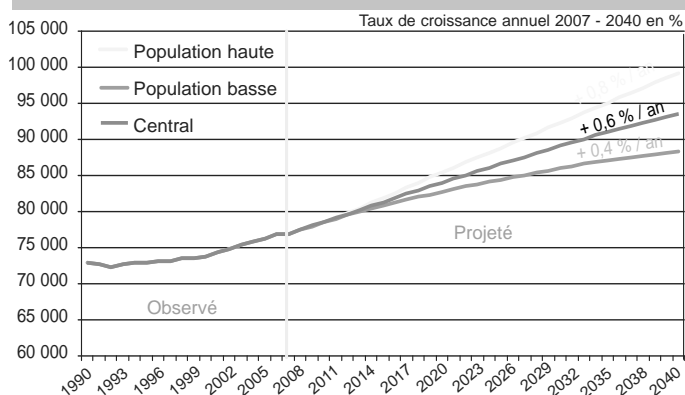
Les nouveaux arrivants viennent des départements limitrophes pour s'installer dans les communes les plus importantes du département

La Lozère a accueilli 10 000 nouveaux habitants entre 2003 et 2008, soit 2 000 personnes par an en moyenne. Les nouveaux arrivants viennent pour les deux tiers de la région Languedoc-Roussillon ou des régions limitrophes. Ce sont surtout les départements voisins qui contribuent le plus à cet apport en population (carte 1) : Le Gard avec + 1 550 personnes et l'Hérault avec + 1 330 personnes. En cinq ans, + 500 personnes sont venues de l'Aveyron et environ + 700 personnes habitaient à l'étranger en 2003 et résidaient en Lozère en 2008, soit 7 % des nouveaux arrivants. Ce fait n'est pas propre à la Lozère, tous les départements de la région ont des arrivées de population des départements limitrophes plus ou moins importantes selon la taille de ces derniers.

Les nouveaux arrivants s'installent dans les communes les plus peuplées du département. Un arrivant sur cinq s'installe à Mende, soit près de + 400 personnes par an (carte 2). Un sur cinq se répartit entre les plus grandes communes du département (Saint-Chély-Dapcher, Marvejols ou la Canourgue) qui bénéficient d'un accès rapide à l'autoroute A75. L'implantation de secteurs de l'administration publique, de l'enseignement ou de la santé humaine et l'action sociale dans ces communes offre aux nouveaux arrivants des possibilités en matière d'emploi, d'enseignement, ou d'accueil de population âgée. La croissance démographique liée aux migrations est également constatée dans des communes plus rurales avec de moindres volumes, n'écartant ainsi peut-être pas à terme le risque de désertification des communes les moins peuplées du département.

Graph. 2 - Evolution de la population de Lozère entre 1990 et 2040

Unité : nombre d'habitants

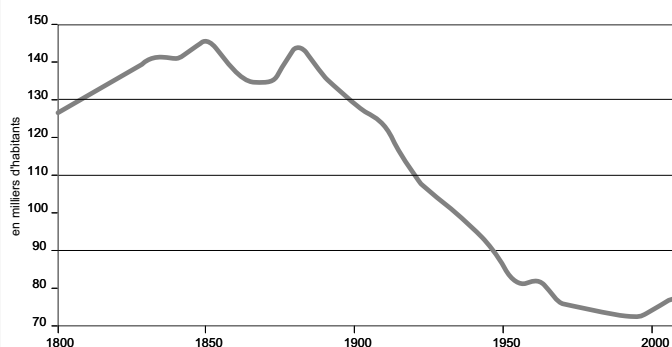


Sources : Insee, recensements de population et modèle Omphale 2010

De la désertification à la croissance démographique récente

Durant la première moitié du 19^{ème} siècle, la population lozérienne croît mais à un rythme moins élevé que celui de la région, + 14 % en 50 ans, contre + 31 % en France. Elle atteint son apogée en 1851 avec 145 000 habitants, année à partir de laquelle elle commence à décroître sous les premiers effets de l'exode rural, des disettes et des épidémies de choléra (cf. graphique). Un rebond après la Guerre franco-prussienne, entre 1872 et 1881, est noté, d'une part sous l'effet d'un solde naturel particulièrement élevé en milieu rural entre 1876 et 1881 et d'autre part d'un ralentissement de l'exode rural. Entre 1881 et 1990, la Lozère a perdu près de 71 000 habitants, soit quasiment la moitié de sa population en raison des deux guerres mondiales et de l'exode rural. Le déclin de la population de la Lozère continue après la Deuxième Guerre mondiale jusqu'aux années 1990, pour atteindre son seuil en 1992. Depuis, grâce aux migrations, la population lozérienne augmente à nouveau.

Évolution de la population de Lozère entre 1800 et 2010
40 % d'habitants de moins qu'au début du 19^{ème} siècle



Sources : Insee - Recensements de population et Estimations de population

En Lozère, comme en Languedoc-Roussillon, l'emploi est le premier facteur de mobilité des nouveaux arrivants : un arrivant sur deux est en emploi, 46 % en Languedoc-Roussillon et 52 % en Aveyron. Parmi les nouveaux arrivants en emploi, les deux tiers travaillent dans le département, contre 95 % des actifs en emploi de Lozère.

Les secteurs d'activité des nouveaux arrivants en emploi sont des secteurs orientés vers les besoins de la population présente (résidentielle ou touristique) : la santé humaine et sociale (19 %), l'administration publique (15 %) ou dans l'enseignement (12 %), puis en moindre proportion le commerce et réparation automobile (10 %), la construction (7 %), l'hébergement et la restauration (6 %).

Deux tiers des emplois occupés par des nouveaux arrivants sont des emplois sans limite de durée, notamment dans la fonction publique

Les agents de la fonction publique sont les plus nombreux parmi les nouveaux arrivants en emploi, 1 900 personnes. Sur la période 2003-2008, près de 2 postes sur 10 de la fonction publique de Lozère sont occupés par des nouveaux arrivants, soit 1 200 emplois sur les 6 500 emplois publics du département. Ces emplois sont majoritairement des contrats sans limite de durée, expliquant la part de ce type d'emplois au sein des actifs occupés nouvellement arrivés (tableau 1).

Une part des nouveaux arrivants se retrouve aussi en emploi plus précaire. Ceci est également constaté au niveau régional, car la mobilité peut entraîner une fragilité vis-à-vis de l'emploi. En effet, un arrivant qui connaît moins bien le marché local a besoin de temps pour adapter ses recherches. Certains arrivants sont en situation transitoire suite à la mobilité du conjoint qui occupe un emploi. En Lozère, 15 % des nouveaux arrivants en emploi ont un contrat à durée limitée (CDD) contre 7 % dans la population du département. Au niveau régional, ces parts sont moins élevées, respectivement de 13 % pour les nouveaux arrivants en emploi dans la région et 9 % dans l'ensemble de la population du Languedoc-Roussillon en emploi.

Parmi les nouveaux arrivants en emploi, plus d'un sur dix est non salarié (12 %), indépendants ou employeurs, alors que les non salariés représentent 20 % de la population active occupée de Lozère. Ils sont ainsi venus en Lozère pour reprendre une activité ou créer leur emploi.

Les nouveaux arrivants sont peu nombreux dans l'agriculture et l'artisanat, deux secteurs fortement implantés en Lozère

La répartition des emplois des nouveaux arrivants par profession est différente de celle de l'ensemble des emplois du département (tableau 2). La Lozère attire des cadres et professions intellectuelles : cette catégorie socioprofessionnelle concentre 17 % des migrants actifs en emploi contre 8 % de la population en emploi de Lozère. Ce sont surtout les cadres de la fonction publique, 450 personnes dont les deux tiers travaillent en Lozère.

Les professions intermédiaires sont également surreprésentées chez les nouveaux arrivants (28 % contre 22 %). Si les employés sont les plus nombreux en effectif avec 1 300 nouveaux arrivants entre 2003 et 2008, leur part au sein des emplois des nouveaux arrivants (trois emplois sur dix) est identique à celle de l'ensemble du département.

A contrario, les agriculteurs et artisans, professions peu mobiles, sont moins présents chez les nouveaux arrivants en Lozère, 4 % de nouveaux arrivants ; Ces catégories socioprofessionnelles pèsent cependant 16 % des actifs en emploi de Lozère. Parmi les 3 500 agriculteurs installés en Lozère, 600 sont âgés de plus de 55 ans en 2008. Dans les années à venir, si le rythme des arrivées d'agriculteurs exploitants se maintient, ces dernières ne compenseront pas les départs en retraite. Il en est de même pour les artisans, dans une moindre mesure : près de 230 ont plus de 55 ans en 2008 et 110 artisans sont arrivés entre 2003 et 2008. Pour les professions libérales, le renouvellement semble amorcé. Entre 2003 et 2008, 120 actifs exerçant une profession libérale sont arrivés, soit près d'un tiers de l'ensemble de la profession de Lozère. Si le rythme des arrivées se maintient, les départs à la retraite pourraient être remplacés ; en 2008, 125 actifs occupant une profession libérale ont plus de 55 ans.

Tableau 1 - Répartition des nouveaux arrivants actifs occupés en Lozère par conditions d'emploi en 2008

Unités : nombre et %

Conditions d'emploi de la population active occupée	Nouveaux arrivants en emploi entre 2003-2008		Population active occupée en Lozère	
	Effectif	%	Effectif	%
Emplois Salariés	3 960	88	25 130	80
dont : Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	2 980	66	21 460	68
Emplois à durée limitée (CDD)	660	15	2 300	7
Autres emplois (apprentissage, intérim, aidés)	320	7	1 370	4
Emplois non salariés	540	12	6 580	20
dont : Indépendants	340	8	4 280	13
Employeurs	200	4	2 300	7
Total	4 500	100	31 710	100

Source : Insee, Recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire

Tableau 2 - Répartition des nouveaux arrivants actifs en emploi en Lozère selon la profession occupée en 2008

Unités : nombre et %

Professions occupées par la population active	les nouveaux arrivants		Population active occupée en Lozère	
	Effectif	%	Effectif	%
Employés	1 300	29	9 400	30
Employés de la fonction publique	640	14	5 155	16
Employés administratifs d'entreprise	230	5	1 610	5
Employés de commerce	180	4	895	3
Personnels services directs particuliers	250	6	1 740	6
Professions intermédiaires	1 240	28	7 065	22
Professions intermédiaires fonction publique	830	18	4 610	15
Prof. intermédiaires admin. entreprises	230	5	1 220	4
Contremaîtres, agents de maîtrise	40	1	450	1
Techniciens	140	3	785	2
Ouvriers	800	18	6 490	20
Ouvriers qualifiés	410	9	3 680	12
Ouvriers non qualifiés	350	8	2 550	8
Ouvriers agricoles	40	1	260	1
Cadres et professions intellectuelles	740	17	2 625	8
Cadres fonction publique, prof. intel.	450	10	1 555	5
Cadres d'entreprise	170	4	625	2
Professions libérales et assimilés	120	3	445	1
Artisans, Commerçants et Chefs d'entreprise	310	6	2 680	9
Artisans	110	2	1 430	5
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	20	0	200	1
Commerçants et assimilés	180	4	1 050	3
Agriculteurs	110	2	3 450	11
Total	4 500	100	31 710	100

Source : Insee, Recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire

Cependant, les actifs migrants ne sont pas tous en emploi. Bien que la Lozère présente l'un des taux de chômage les plus bas de France, près de 15 % des nouveaux arrivants actifs se déclarent au chômage, soit 8 points de plus que dans la population active lozérienne. L'Aveyron et le Languedoc-Roussillon présentent des situations encore moins favorables avec respectivement 21 % et 27 % de chômeurs chez les nouveaux arrivants actifs. Un contexte de faible chômage n'induit pas forcément plus de facilité à retrouver un emploi après une période de chômage. Toutefois, la zone de Lozère dispose d'un marché du travail plutôt favorable : importance des offres d'emploi enregistrées, poids des offres durables. Le taux de retour à l'emploi durable en Lozère est relativement élevé, 8,1 % (cf. *Atlas du Massif Central*). Le chômage important affectant les arrivants peut s'expliquer par exemple par une meilleure connaissance du marché du travail des personnes présentes depuis plus longtemps ou par la mobilité du conjoint qui, seul dans le couple, arrive avec un emploi (situations transitoires de chômage).

Les élèves, étudiants et stagiaires sont quant à eux surreprésentés chez les nouveaux arrivants par rapport à la population lozérienne : ils représentent près de 8 % de la population du département mais 12 % des nouveaux arrivants. Cette proportion est comparable aux nouveaux arrivants en Languedoc-Roussillon, 13 %, mais bien supérieure à celle de l'Aveyron, 8,5 %. Parmi les 5 000 élèves, étudiants et stagiaires de Lozère, 1 200 sont des nouveaux arrivants. Cette attractivité s'explique en partie par l'offre de formation universitaire et professionnelle, notamment dans les secteurs de l'hôtellerie et du tourisme (graphique 3).

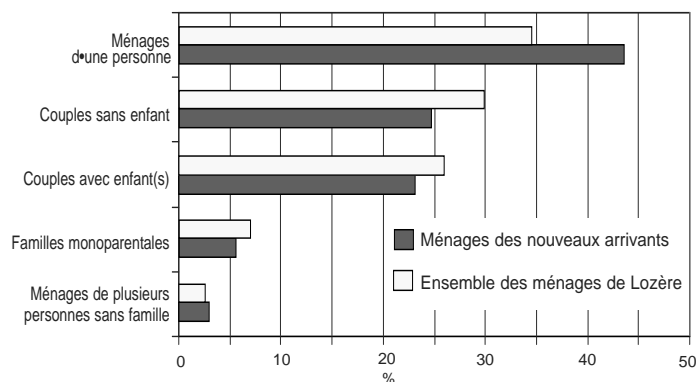
Au sein de la population lozérienne, trois habitants sur dix sont des retraités. Ces derniers ne sont pas aussi nombreux en part parmi les nouveaux arrivants : deux sur dix sont à la retraite. Cette proportion est toutefois comparable à celle des nouveaux arrivants dans l'Aveyron ou du Languedoc-Roussillon.

Moins de couples et plus de personnes seules parmi les nouveaux arrivants

Le profil des ménages des nouveaux arrivants se distingue de celui de l'ensemble des ménages lozériens notamment par une part importante de personnes seules chez les nouveaux arrivants. Avec plus de 2 000 personnes seules nouvellement arrivées, leur proportion atteint 44 % des nouveaux ménages contre 34 % des ménages lozériens (graphique 4). Les personnes seules sont essentiellement des élèves, des

Graph. 4 - Répartition des ménages nouveaux arrivants en Lozère et de l'ensemble des ménages selon leur profil

Unité : %



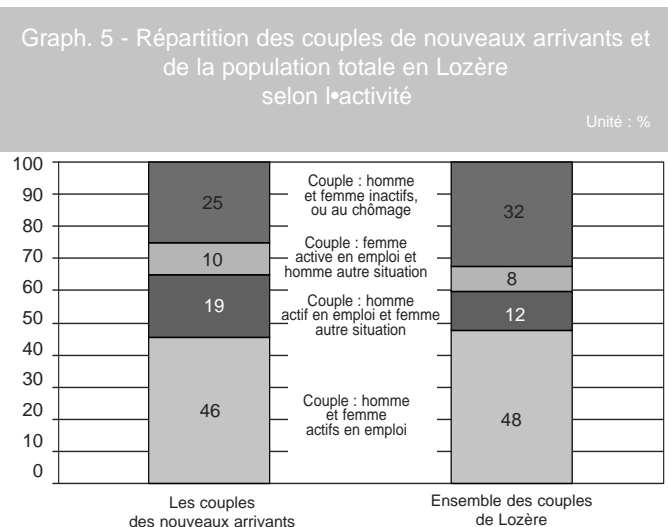
Source : Insee, recensement de la population de 2008 - exploitation complémentaire

étudiants ou des jeunes actifs. La moitié a moins de 30 ans. Les personnes âgées de 60 ans ou plus représentent 18 % des nouveaux arrivants vivant seuls.

La Lozère attire aussi des familles (+ 2 500 familles) composées à part égale de couples avec enfants ou sans enfants. Parmi les couples avec enfants, 80 % ont 2 enfants au plus. Peu de familles nombreuses arrivent en Lozère, seulement 3 % sont des familles de 4 enfants ou plus.

Les trois quarts des couples nouvellement arrivés ont au moins l'une des deux personnes en emploi. Au sein de ces couples, les femmes sont dans une situation moins favorable que les hommes au regard de l'emploi. En effet, 19% des couples nouveaux arrivants sont composés d'un homme en emploi alors que sa conjointe ne l'est pas (graphique 5). Parmi l'ensemble des couples lozériens, seuls 12 % de couples sont dans cette configuration. L'écart est moins important pour les hommes, 13 % des hommes en couple nouvellement arrivés ne sont pas en emploi alors que leur conjointe l'est, contre 12 % des hommes en couple en Lozère. La situation en emploi est meilleure dans les couples résidents.

Pour le quart des couples restant, aucun membre n'est en activité, ce sont principalement des couples de retraités sans enfants.



Source : Insee, recensement de la population de 2008 - exploitation complémentaire

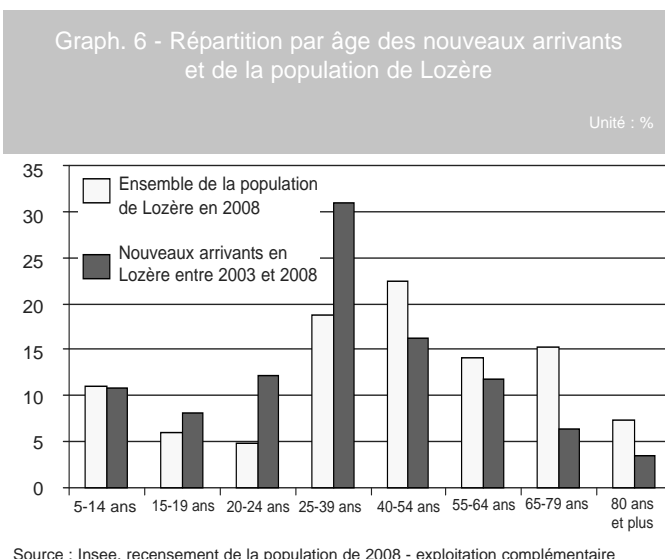
Même si les nouveaux arrivants sont plus jeunes, les migrations n'empêcheront pas le vieillissement de la population lozérienne

Comparativement aux nouveaux arrivants du Languedoc-Roussillon, les nouveaux arrivants en Lozère ont le même profil par âge. Toutefois ils sont plus jeunes que la population lozérienne : leur moyenne d'âge, calculée pour les personnes de 5 ans et plus, est de 37 ans contre près de 46 ans pour la population du département. Les nouveaux arrivants de 20 à 39 ans sont surreprésentés parmi les nouveaux arrivants, plus de 40 %, alors que les migrants de 65 ans ou plus ne représentent que 9 % des migrants, contre 22 % dans la population totale du département (graphique 6).

Avec une part de 14 % de nouveaux arrivants dans sa population entre 2003 et 2008, la Lozère est un département relativement attractif sur le plan démographique : en effet, cette part est de 11 % pour la région Languedoc-Roussillon et 11 % pour le département de l'Aveyron.

Cependant, au-delà de ce constat, 7 000 départs du département sont également dénombrés sur cette même période, limitant le solde positif des migrations à + 3 000 personnes, soit + 600 personnes par an. Ainsi, en ne considérant que les échanges migratoires avec les départements français (hors échange avec l'étranger), pour 1 000 personnes présentes en 2008 en Lozère, 140 personnes sont arrivées entre 2003 et 2008 et 99 en sont parties. Pour 100 personnes arrivées en Lozère, 69 en sont parties ; pour l'Hérault, pour 100 arrivées, 76 départs sont constatés, 72 pour le Gard et 63 pour l'Aude.

Les personnes qui ont quitté le département entre 2003 et 2008 sont plus jeunes que celles qui y sont arrivées avec une moyenne d'âge de 32,5 ans contre 37 ans chez les nouveaux arrivants : 60 % des sor-



Source : Insee, recensement de la population de 2008 - exploitation complémentaire

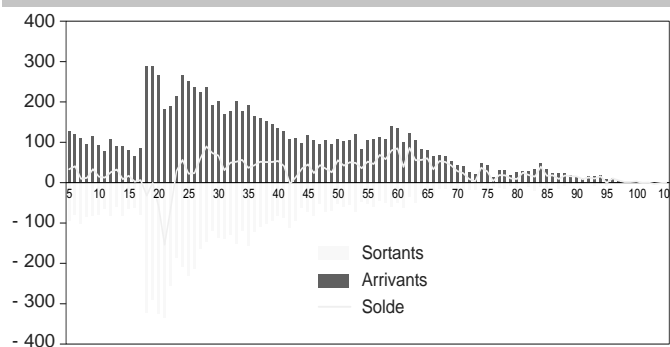
tants ont entre 15 et 39 ans contre 50 % chez les nouveaux arrivants. Pour les jeunes de 15 à 23 ans, les départs l'emportent sur les arrivées (graphique 7). Ceci peut vouloir dire que ces jeunes vont soit poursuivre leurs études supérieures, soit chercher un premier emploi, en dehors du département. Dans la région, les jeunes semblent profiter davantage de l'offre universitaire sur place. Entre 23 et 28 ans, âges de fin d'études supérieures, ils sont plus nombreux à quitter la région qu'à y arriver.

Les migrations n'empêcheraient pas le vieillissement de la population lozérienne à l'horizon 2040

A l'horizon 2040, les personnes en provenance du Gard et de l'Hérault seraient de plus en plus nombreuses à s'installer en Lozère, selon le modèle de projection démographique de l'Insee. Il s'agirait principalement de personnes de plus de 60 ans, venues prendre leur retraite dans un milieu moins urbanisé.

Graph 7 : Répartition par âge des arrivants, des sortants entre 2003 et 2008 et solde migratoire en Lozère

Unité : nombre



Source : Insee, recensement de la population de 2008 - exploitation complémentaire

Le vieillissement de la population lozérienne serait alors amplifié par les migrations, la part des plus de 60 ans atteindrait 38 % en 2040.

Encadré méthodologique : les projections de population

A partir de la population lozérienne recensée en 2007, de la structure par âge, sexe et de migrations de la Lozère, avec des niveaux de fécondité et de mortalité propre à la Lozère le modèle de projection démographique de l'Insee « OMPHALE 2010 » fait évoluer la population en appliquant des tendances nationales

La population départementale au 1er janvier 2007 est issue des recensements de population. A partir de ces données par sexe et âge, l'Insee a réalisé de nouvelles projections de population départementale à l'aide du modèle « OMPHALE 2010 ». Ce modèle applique, pour chaque sexe et âge, des quotients d'émigration bi-localisés, et des quotients de fécondité et de mortalité, propres aux populations correspondantes. Ces projections sont ensuite annualisées. Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, mortalité et de migrations observées par le passé, sans intégrer les réactions complexes qu'elles peuvent susciter (effet sur le marché foncier, impact des politiques publiques territoriales, f) ni les facteurs exogènes. Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions : il n'est pas affecté a priori de probabilité aux hypothèses retenues.

Le scénario central des projections de population

Les projections de population établies par l'Insee pour la France métropolitaine ont pour point de départ les derniers effectifs connus de la population par sexe et âge. Elles simulent chaque année jusqu'à l'horizon de projection le nombre d'hommes et de femmes de chaque âge sur la base d'hypothèses sur l'évolution des trois composantes des variations de population (méthode des composantes) : fécondité, mortalité et migrations.

D'une année sur l'autre, la population évolue en fonction des décès, des naissances et des mouvements migratoires (émigration et immigration).

Le dernier exercice de projection pour la Lozère a été publié en décembre 2010. Il a pour point de départ la population par sexe et âge au 1er janvier 2007, issue du Recensement de la population de 2007 pour horizon 2040. Le scénario dit « central » est basé sur les hypothèses suivantes :

La fécondité de chaque département est maintenue à son niveau de 2007, soit 1,85 enfants par femme pour la Lozère. La mortalité de chaque département baisse au même rythme qu'en France métropolitaine où l'espérance de vie atteindrait 83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en 2040.

Les quotients migratoires entre départements métropolitains, calculés entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils reflètent les échanges de population entre un département et chacun des autres, y compris ceux d'outre-mer. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (solde migratoire de + 100 000 personnes par an) est ventilée au prorata du nombre d'immigrants par département. Ces projections sont ensuite calées sur la nouvelle projection de population métropolitaine centrale publiée par l'Insee en octobre 2010. Hormis ce calage, un dispositif similaire a été adopté pour les départements d'outre-mer, pour lesquelles la prise en compte des échanges avec l'étranger s'appuie sur la reconduction des tendances récentes.

Source et définitions

Source

Les principaux résultats sont issus du recensement de la population de 2008 ; ils ont été élaborés à partir des enquêtes de recensement (EAR) réalisées entre 2006 et 2010.

Définitions

Mobilités résidentielles :

Les mobilités résidentielles sont les changements de lieu de résidence entre deux territoires, par exemple entre la Lozère et le reste de la France. Ces mobilités sont estimées grâce à la question du bulletin individuel du Recensement de la population : « Où habitez-vous il y a 5 ans ? ». Cette question permet de comptabiliser les migrants pour un territoire donné. La formulation a pour conséquence que seuls les migrants de 5 ans ou plus sont connus.

Les *arrivants (ou entrants)* sont les personnes qui résident en Lozère au moment du recensement et qui n'y habitaient pas 5 ans auparavant.

Les *sortants (ou partants)* sont les personnes qui résident hors de la Lozère au moment du recensement et qui y habitaient 5 ans auparavant. Les sortants vers l'étranger sont estimés en nombre mais leurs caractéristiques ne sont pas connues.

Les *soldes ou flux migratoires* sont calculés à partir des nouveaux arrivants et des sortants issus des mouvements entre la Lozère et le reste de la France, des Dom et des Tom (les mouvements avec l'étranger sont exclus).

Les *migrants* sont l'ensemble des arrivants et des sortants.

Migration : sur une période donnée, le nombre de migrants est, en général, inférieur au nombre de migrations car une personne peut enchaîner plusieurs migrations. Les recensements permettent d'enregistrer la situation de départ et la situation d'arrivée mais pas de mesurer le nombre de migrations.

Les *caractéristiques sociodémographiques des individus*, ainsi que celles de leur logement ou de leur famille, sont connues à la date du recensement. En revanche, ces caractéristiques en début de période ou au moment de la migration ne sont pas connues. Les migrations résidentielles étant souvent liées à des changements, familiaux ou professionnels, il faut donc être prudent quant à l'analyse des déterminants de la migration. Les caractéristiques des individus ne sont connues qu'à leur lieu d'arrivée, donc après la migration.

Taux de retour à l'emploi durable : « Nombre trimestriel moyen de demandeurs d'emploi sortis durablement (au moins 6 mois) des listes Pôle emploi pour un motif de reprise d'emploi » rapporté au « nombre moyen de demandeurs d'emploi en fin de trimestre ».

Pour en savoir plus

- « L'emploi, un facteur de mobilité résidentielle »
Insee, Repères Synthèse n°6, septembre 2011.
- « Des enjeux différents selon le profil des arrivants en Languedoc-Roussillon »
Insee, Repères Document de travail pour l'économie du Languedoc Roussillon n°1, septembre 2011.
- « Projection de population en Languedoc-Roussillon à l'horizon 2040 »
Insee, Repères Chiffres n°8, décembre 2010.
- « Atlas du Massif central - population active et Emploi »
Insee Auvergne, Les Dossiers n°29, juin 2010